Image not found or type unknown

contestation honoraires d'avocat

Par **pastasciuta**, le **08/09/2010** à **20:50**

Bonjour,
J'ai eu à faire à un avocat pour une procédure de divorce. J'ai été reçu deux fois mais pour moins d'une demi-heure à chaque fois.
Je n'ai pas voulu continuer avec cet avocat.
Il me réclame la somme de 400€. Ce que je conteste, la somme étant trop élevée.
Il n'y a pas eu d'honoraires fixés d'un commun accord, aucune convention de signée.
Je suis économiquement faible. Je suis en arrêt maladie.

J'ai écrit à plusieurs reprises au bâtonnier qui dit qu'il faut que je paie cette somme qui à présent s'élève à 700€. Je suis convoqué au tribunal de grande instance pour cette affaire.

Je ne peux m'y rendre pour cause de maladie.

Que puis je faire pour informer le Président du Tribunal de mon absence et du fait que je puisse pas payer une telle somme. Je veux bien payer quelque chose, mais pas la somme demandée.
Merci de m'aider. Je suis très ennuyé.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés